# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2023

### SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 1166

présenté par M. Midy

à l'amendement n° 779 de Mme Calvez

-----

#### **ARTICLE 25**

- I. Compléter la première phrase de l'alinéa 3 par les mots :
- « publiés en application des articles 15 et 24 dudit règlement ».
- II. À la fin de la seconde phrase du même alinéa, supprimer les mots :
- « et transmis au comité européen des services numériques mentionné à l'article 61 du règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 précité ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement rédactionnel.